

---

**RÈGLEMENT N° 22-496 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 20-480 CONCERNANT  
LE CONTRÔLE ET LA GARDE RESPONSABLE DES ANIMAUX**

---

**ATTENDU QUE** le Règlement n° 20-480 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux est entré en vigueur le 17 décembre 2020;

**ATTENDU QUE** des modifications sont nécessaires afin de corriger quelques erreurs de concordance;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil du 10 janvier 2022;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller  
appuyé par le conseiller**

**ET RÉSOLU QUE :**

le présent règlement soit adopté et décrète ce qui suit :

**Article 1.**

- a) l'article 2.1.2 est modifié par le remplacement du chiffre « 4 » par le chiffre « 2.1.1 »;
- b) l'article 2.2.2 est modifié par le remplacement du chiffre « 6 » par le chiffre « 2.2.1 »;
- c) l'article 2.2.3 est modifié par le remplacement du chiffre « 6 » par le chiffre « 2.2.1 »;
- d) l'article 2.2.4 est modifié par le remplacement du chiffre « 8 » par le chiffre « 2.2.3 »;
- e) l'article 2.3.14 est modifié par le remplacement du chiffre « 49 » par le chiffre « 4.1 »;
- f) le paragraphe 4 de l'article 2.4.1 est modifié par le remplacement du chiffre « 17 » par le chiffre « 2.3.8 »;
- g) l'article 4.2 est modifié par le remplacement du chiffre « 49 » par le chiffre « 4.1 »;
- h) l'article 4.3 est modifié par le remplacement du chiffre « 50 » par le chiffre « 4.2 »;
- i) l'article 4.4 est modifié par le remplacement du chiffre « 51 » par le chiffre « 4.3 »;
- j) l'article 4.5 est modifié par le remplacement du chiffre « 49 » par le chiffre « 4.1 »;
- k) l'article 4.6 est modifié par le remplacement des chiffres « 49 » par les chiffres « 4.1 »;
- l) l'article 4.7 est modifié par le remplacement du chiffres « 49 » par le chiffre « 4.1 »;
- m) le paragraphe 7 du 4<sup>e</sup> alinéa est modifié par le remplacement du chiffre « 60 » par le chiffre « 4.12 »;
- n) l'article 4.14 est modifié par le remplacement du chiffre « 61 » par le chiffre « 4.13 »;
- o) l'article 4.16 est modifié par le remplacement des chiffres « 60, 61 et 61 » par les chiffres « 4.12, 4.13 et 4.14 » et par le remplacement du chiffre « 65 » par le chiffre « 4.17 »;
- p) l'article 4.17 est modifié par le remplacement :
  - a. des chiffres « 64 » par les chiffres « 4.16 »;
  - b. du chiffre « 57 » par le chiffre « 4.9 »;
  - c. des chiffres « 59 à 63 » par le chiffres « 4.11 à 4.15 »
- q) l'article 4.18 est modifié par le remplacement du chiffre « 64 » par le chiffre « 4.16 » et du remplacement du chiffre « 65 » par le chiffre « 4.17 »;
- r) l'article 4.22 est modifié par le remplacement du chiffre « 48 » par le chiffre « 3.16 »;
- s) les articles 5.1.2, 5.1.4, 5.1.12 et 5.1.14 sont modifiés par le remplacement du chiffre « 71 » par le chiffre « 5.1.1 »;
- t) l'article 5.1.7 est modifié par le remplacement du chiffre « 71 » par le chiffre « 5.1.1 » et le remplacement du chiffre « 75 » par le chiffre « 5.1.5 »;
- u) l'article 8.4 est modifié par le remplacement du chiffre « 90 » par le chiffre « 8.3 » et le remplacement du chiffre « 97 » par le chiffre « 9.1 »;
- v) l'article 8.5 est modifié par le remplacement du chiffre « 91 » par le chiffre « 8.4 »

**Article 2.**      Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

**Lisette Maillé**  
Mairesse

---

**Manon Fortin**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion :	10 janvier 2022
Adoption :	7 février 2022
Avis public d'entrée en vigueur :	février 2022